

Compte rendu du Conseil d'école du 17/03/2016

Présents :

Enseignantes : Mmes Coindeau, Roy, directrices ; Mmes Doublet, Dalmay-Rougier, Plaçais, Debord-Lalanne, Churoux, Astier, Briend

Représentants des municipalités : Mme Tuyeras , Maire de Saint-Brice ; Mme Soury, Maire de Saint-Martin de Jussac, Mr Burin adjoint au Maire de St-Martin de Jussac

DDEN : Mr Gautron, Mme Gauthier, DDEN St-Brice

Représentants des parents d'élèves: Mrs Bourlois, Vergne, Lecomte ; Mmes Camus, Mioche, Tavet; représentants des parents d'élèves de Saint-Brice ; Mr Miet, Mmes Soury, Hélias; représentants des parents d'élèves de Saint-Martin de Jussac.

Absents excusés :

Mr Giraud, IEN

Mme Leyssène enseignante

Mme Magoutier, adjointe au Maire de Saint-Brice

Mr Grancoing, DDEN Saint-Martin du Jussac

Mr Basgrot, Mme Barrière ; représentants des parents d'élèves de Saint-Brice

Mmes Raymondaut et Loudenot, M. Giethlen; représentants des parents d'élèves de Saint-Martin de Jussac.

Ordre du jour :

1. PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et sécurité à l'école
 2. Fonctionnement du RPI
 3. Préparation de la rentrée 2016
 4. Projets et activités jusqu'à la fin de l'année
 5. Travaux
 6. Questions diverses
-
1. Suite aux événements du mois de novembre 2015, le plan vigipirate est renforcé. Les plans de mise en sûreté des deux écoles ont été réactualisés et intègrent désormais le risque « intrusion ». Des exercices de confinement ont été réalisés en février pour l'école de Saint-Martin et en janvier pour l'école de Saint-Brice ainsi que des exercices d'évacuation liés au risque incendie. Les services de gendarmerie ont effectué des visites dans chacune de 2 écoles et ont apporté leur expertise concernant les dispositifs mis en place. Dans ce cadre, il nous a été suggéré d'organiser la sortie de 15h45 et de 16h15 à l'école de Saint-Brice de la manière suivante afin de mieux contrôler les flux : tous les élèves qui quittent l'école seront conduits au portail de la cour par les enseignantes. Les parents n'auront plus à entrer dans la cour parfois occupée par les TAP ou par les élèves de maternelle en récréation à 15h45. Cette mesure sera mise en œuvre sur la dernière période pour expérimentation.
 2. Le fonctionnement du RPI est interrogé concernant les projets communs entre les écoles et plus particulièrement le niveau CE2 réparti sur les 2 sites. En fonction de la répartition adoptée pour la rentrée prochaine, les enseignantes demanderont des créneaux communs pour la piscine et envisageront des actions communes. Mme Coindeau demande à l'association des parents d'élèves d'annoncer par mél la manifestation de Noël afin de l'organiser au mieux.
 3. Le RPI conserve 8 postes d'enseignants pour la prochaine rentrée de septembre 2016. Mme Roy

remercie l'ensemble des parents qui se sont mobilisés contre le projet de fermeture de poste qui était envisagé. Le projet de répartition pour l'année prochaine sera présenté au conseil d'école de juin après avoir été adopté par le conseil des maîtres.

4. Projets et activités jusqu'à la fin de l'année

A l'école de Saint-Brice :

La classe de PS/MS se rendra au parc des loups de Chabrières à Guéret.

La classe de MS/GS se rendra à Lathus pour visiter la ferme pédagogique et vivre une activité de pleine nature.

La classe de CE1/CE2 visitera la grotte de Lascaux et la Roque Saint-Christophe le 6 juin et participera au rallye piéton organisé par « prévention MAIF » à Saint-Junien le 1^o avril ; ce qui permettra aux élèves de valider leur permis piéton.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 finaliseront le projet d'identification des arbres du bord de Vienne par une exposition et une journée d'accueil sur le chemin pour le public au mois de juin. Les 2 classes se rendront également au musée d'art contemporain de Rochechouart pour travailler autour des œuvres sur le thème de l'arbre. Elles participeront à une sortie commune fin juin dont le lieu n'est pas encore connu à ce jour.

La classe de GS/CP débutera un cycle « piscine » le 4 avril (10 séances).

La classe de CP/CE1 finalisera le projet « danse » vécu en partenariat avec le centre culturel La Mégisserie le 22 mars à 18h30. Les élèves ont travaillé 12 heures avec la chorégraphe Gisèle Gréau depuis le mois de février et ont pu vivre une démarche de création artistique à partir d'un album de littérature jeunesse.

L'école de Saint-Brice organisera un marché de printemps le 27 mai ce qui finalisera les différentes actions menées au sein de chaque classe dans le cadre du projet d'école.

A l'école de Saint-Martin de Jussac

Les élèves de CE2 ont validé leur permis piéton le 17 mars à l'école.

Les élèves de CE2 et CM1/CM2 ont terminé leur cycle piscine le 15 mars.

Les trois classes bénéficient d'un cycle athlétisme durant cette période, et participeront à un cycle judo sur la période suivante.

La classe de CM2 se rendra au collège Paul Langevin le 5 avril.

Les 3 classes se rendront à l'opéra théâtre à Limoges le 26 avril et assisteront au spectacle Le coût de la sortie est de 600 € environ et 350 € pour le transport.

Les 3 classes participeront à la randonnée organisée à Saint-Auvent dans le cadre du P'tit Tour USEP le 29 avril.

La classe de CE2 se rendra au BAL (musée des beaux-arts) à Limoges le 2 mai pour travailler sur les carnets de croquis.

Les classes de CM se rendront au collège le 26 mai dans le cadre de la liaison école-collège pour participer au prix Passerelle. Les élèves rencontreront un auteur à l'école : Michaël Bettinelli.

La classe de CM2 se rendra à Limoges le 27 mai toujours dans le cadre du prix Passerelle.

Les 3 classes participeront à la rencontre d'athlétisme cycle 3 à Saint-Junien le 3 juin.

Une présentation des chants appris au cours de l'année aura lieu au cours du mois de juin.

Les 3 classes se rendront au Futuroscope le 10 juin (1500 € transport + 845 € entrées).

5. Travaux

Ecole de Saint-Brice :

Travaux réalisés :

Achat de fournitures) pour la mise en œuvre du PPMS
Pose d'armoires à clés dans chaque bâtiment

Demandes :

Renouvellement du mobilier dans la classe de Mme Plaçais
Achat de matériel informatique
Achat de jardinières dans le cadre de l'aménagement de la cour
Réfection des tracés de cour

Ecole de Saint-Martin de Jussac :

Travaux réalisés :

Changement des vitrages dans le couloir
Changement du tableau d'affichage
Pose d'un éclairage au-dessus du tableau dans la classe de Mme Leyssène
Pose de prises de courant dans les classes
Achat de mobilier (tables et chaises) dans la classe de Mme Briend
Achat de fournitures pour la mise en œuvre du PPMS
Rangement des produits d'entretien dans un placard fermant à clés

6. Questions diverses

Ecole de Saint-Brice :

Une question concerne la mise en œuvre de la charte de bonne conduite à la cantine. Les dispositions figurant dans la charte de bonne conduite à la cantine sont mises en oeuvre telles que le prévoit le document. Ce document a été travaillé et validé en 2014 avec les représentants des parents d'élèves et les élus. Mme Le Maire s'engage à recevoir les parents pour toute question à ce sujet.

Quatre questions concernent la prise de médicaments à la cantine et interrogent la note distribuée aux parents à ce sujet.

Mme Le Maire précise que les parents peuvent venir donner un traitement si nécessaire à leur enfant en dehors du temps de service afin de ne pas perturber ce moment tel qu'il est précisé dans la note de service. Cela doit demeurer exceptionnel. La prise de médicaments régulière fait l'objet d'une réglementation particulière formalisée dans un PAI (projet d'accueil individualisé) et signée par les différents partenaires.

Il est rappelé aux familles qu'elles doivent inscrire leur enfant auprès des responsables dont les noms et coordonnées figurent dans une note de service qui leur a été distribuée pour la prise de repas le mercredi à midi.

Ecole de Saint-Martin de Jussac :

Une question concerne la présence de radon à l'école.

Mme Le Maire indique que des mesures ont été effectuées et transmises à l'ARS (agence régionale de santé) afin d'envisager des solutions d'éradication du gaz. La pose d'une ventilation double flux s'élève à 27 000 € et peut être subventionnée à hauteur de 40%. Les demandes ont été faites et sont en attente de réponse.

Mme Roy a demandé à la communauté de communes de prendre en charge le transport et le coût d'un intervenant pour effectuer un cycle escalade au gymnase d'Oradour sur Glane (coût estimé : 2000 € pour 5 séances pour trois classes). Cette demande a été rejetée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les membres du conseil d'école